

Tafsir Al Qur'an sourate Al-Mutaffifin

Par Aboul Fida' Isma'il Ibn Kathir^(ra)



Kufr Bi Taghut Publication

Un **Seul** Seigneur (Allah)
Un **Seul** Guide (Muhammad)
Un **Seul** Livre (Le Qur'an)
Un **Seul** but (Plaire a Allah)
Un **Seul** Combat
Une **Seul** Communauté

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Louange à Allah, Nous Le louons et Lui demandons aide et pardon. Nous revenons repentants vers Lui. Nous recherchons auprès d'Allah la protection contre nos vices et nos méfaits. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer. Celui qu'Il égare, nul ne peut le guider. J'atteste qu'il n'y a de divinité qu'Allah, Seul et sans associé, et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Messenger. Que la prière d'Allah et Ses abondantes salutations soient sui lui, ainsi que sa famille, ses Compagnons et ceux qui les suivent dans un beau comportement jusqu'au Jour de la Rétribution! Pour ce qui suit : Qu'Allah vous fasse miséricorde, mes chers frères.

L'édition **Kufr bi Taghut Publication** est née dans le but de présenter des livres de référence, combattus et interdits par les Tawaghit, afin de réhabiliter l'honneur des héros défenseurs du Tawhid. Elle a également pour objectif de diffuser la science utile et obligatoire. Mais aussi de rendre accessible gratuitement beaucoup de livres, corrigés quant à leurs traductions, formats ou présentations.

83 - Al-Mutaffifin

بسم الله الرحمن الرحيم

1. Malheur aux fraudeurs
2. qui, lorsqu'ils font mesurer pour eux-mêmes exigent la pleine mesure,
3. et qui lorsqu'eux-mêmes mesurent ou pèsent pour les autres, [leur] causent perte.
4. Ceux-là ne pensent-ils pas qu'ils seront ressuscités,
5. en un jour terrible,
6. le jour où les gens se tiendront debout devant le Seigneur de l'Univers?

Ibn `Abbâs raconte : « Lors de l'arrivée du Prophète ﷺ à Médine, en accomplissant son émigration, les gens étaient parmi les pires en ce qui concerne la falsification de la balance et de la mesure. Allah lui fit alors révéler :

« Malheur aux fraudeurs, qui, lorsqu'ils font mesurer pour eux-mêmes, exigent la pleine mesure, et qui, lorsqu'eux-mêmes mesurent ou pèsent pour les autres, leur causent une perte. » (Al-Mutaffifîn, v. 1-3)

Ils donnèrent alors une bonne mesure et un bon poids. »

Allah, dans cette sourate, parle de ceux qui, lorsqu'ils achètent quelque chose, demandent qu'on leur mesure leur dû et exigent une pleine mesure ou un bon poids.

Mais eux-mêmes, en vendant, font perdre aux autres leur dû, soit en mesurant, soit en pesant. Il ordonne aux hommes d'être justes sans fausser ni la mesure ni le poids : « Et donnez la pleine mesure quand vous mesurez, et pesez avec une balance exacte. » (Ar-Rahmân, v. 9)

L'une des raisons du périssement du peuple de Shu`ayb fut la fraude dans la balance et la mesure. Ces

fraudeurs : « Ne pensent-ils pas qu'ils seront ressuscités, pour un jour terrible ? » (Al-Mutaffifîn, v. 4-5) pour comparaître devant Lui, qui leur demandera compte de leurs actes, Lui qui connaît les actions des hommes, cachées et apparentes.

« Le jour où les gens se lèveront pour le Seigneur de l'univers. » (Al-Mutaffifîn, v. 6)

Ce jour sera plein d'affres, où les hommes seront rassemblés nus, pieds nus et sans vêtements, pour affronter une situation grave et extrêmement critique, surtout les coupables.

Al-Miqdâd Ibn Al-Aswad Al-Kindî rapporte avoir entendu le Prophète ﷺ dire : « Au Jour de la Résurrection, le soleil sera rapproché des hommes à une distance d'un mille ou de deux. Ils sueront et seront plongés dans leur sueur en fonction de leurs œuvres : il y aura ceux qui seront submergés jusqu'aux talons, d'autres jusqu'aux genoux, d'autres jusqu'à la taille, et enfin d'autres qui seront totalement immergés. »

(Rapporté par Muslim, At-Tirmidhî et Ahmad)

Il est également cité dans les Sunan d'Abû Dâwûd que le Messager d'Allah ﷺ demandait souvent la protection d'Allah contre la situation difficile qui aura lieu au Jour de la Résurrection.

Ibn Mas'ûd, de sa part, a dit que les hommes, ce jour-là, resteront quarante ans debout, levant leurs regards vers le ciel sans que la parole leur soit adressée, et que la sueur submergera aussi bien les pieux que les pervers d'entre eux.

7. Non...! Mais en vérité le livre des libertins sera dans le Sijjîn
8. - et qui te dira ce qu'est le Sijjîn? -
9. Un livre déjà cacheté [achevé].
10. Malheur, ce jour-là, gens qui démentent,
11. qui démentent le Jour de la Rétribution.
12. Or, ne le dément que tout transgresseur, pécheur:
13. qui, lorsque Nos versets lui sont récités, dit:"[Ce sont] des contes d'anciens!"
14. Pas du tout, mais ce qu'ils ont accompli couvre leurs cœurs.
15. Qu'ils prennent garde! En vérité ce jour-là un voile les empêchera de voir leur Seigneur,
16. ensuite, ils brûleront certes, dans la Fournaise;
17. on [leur] dira alors:"Voilà ce que vous traitiez de mensonge!"

Le sort des coupables sera le Sijjîn (traduit dans le verset par ténèbres). Ce mot provient du mot arabe « سِجِّين » qui signifie prison. Ou, comme on l'a interprété, le Sijjîn se trouve dans les profondeurs de l'Enfer et dans les lieux les plus étroits, où seront précipités les plus vils et les plus criminels parmi les damnés de l'Enfer. Allah montre aussi leur cas dans ce verset : « Lorsqu'ils y seront jetés, dans un espace étroit, enchaînés, ils invoqueront alors la destruction. » (Al-Furqân, v. 13)

La liste des damnés est numérotée et renferme aussi le sort de chacun d'entre eux, qui ne sera changé ni par diminution ni par ajout quant à leur nombre. Malheur, ce jour-là, aux mécréants qui criaient au mensonge sans croire en ce jour fatal. Seuls les agresseurs, les

pécheurs invétérés et les criminels traitent ce jour de mensonge, se donnant toute liberté dans le bas monde pour enfreindre les lois d'Allah et se permettre tout ce qui est illicite.

« Et quand on lui récite Nos versets, il dit : "Contes des anciens !" » (Al-Mutaffifîn, v. 13)

Ils ne croient plus aux versets quand ils les entendent réciter ou lire, présumant qu'ils sont recueillis des contes des Anciens, car : « Et quand on leur dit : "Qu'a fait descendre votre Seigneur ?", ils disent : "Des contes des anciens." » (An-Nahl, v. 24)

Ils ont dit aussi à propos du Qur'an : « Ce sont des légendes des anciens qu'il a fait écrire ; elles lui sont dictées matin et soir. » (Al-Furqân, v. 5)

En vérité, il n'est pas comme ils le prétendent : ce Qur'an n'est que la Parole d'Allah et Sa révélation à Son Messenger Muhammad ﷺ. Ce qui les empêche d'y croire, ce sont leurs acquis qui ont formé un voile obscur sur leurs cœurs, ou, selon une autre traduction, comme une rouille, à cause de leurs péchés.

Abû Hurayra rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « Lorsque l'homme commet un péché, une tache noire s'imprime sur son cœur. S'il se repent, elle disparaît ; mais s'il persiste, elle augmente. »

Tel est le sens des paroles d'Allah :

« Mais ce qu'ils ont accompli a rouillé leurs cœurs. » (Al-Mutaffifîn, v. 14) (Rapporté par At-Tirmidhî et An-Nasâ'î)

« Ce jour-là, ils seront certes voilés de leur Seigneur. » (Al-Mutaffifîn, v. 15)

Ils n'auront aucune chance de voir leur Seigneur. Et Ach-Châfi`î de conclure : « Les croyants verront certainement le Seigneur dans l'au-delà. »

Ainsi, ce verset le corrobore : « Ce jour-là, il y aura des visages rayonnants, regardant leur Seigneur. » (Al-Qiyâma, v. 22-23)

Dans le même sens, plusieurs hadiths ont été rapportés et affirment que croyants et mécréants verront d'abord le Seigneur, puis un voile s'interposera et empêchera les mécréants de Le voir par la suite. Quant aux croyants, ils Le verront matin et soir.

« Ensuite, ils brûleront dans la Fournaise. » (Al-Mutaffifîn, v. 16)

En plus de la privation de regarder le Seigneur, les mécréants tomberont dans la fournaise et, pour les invectiver, on leur dira : « Voilà ce que vous traitiez de mensonge. » (Al-Mutaffifîn, v. 17)

18. Qu'ils prennent garde! Le livre des bons sera dans l'Illiyûn

19. - et qui te dira ce qu'est l'Illiyûn? -

20. un livre cacheté!

21. Les rapprochés [d'Allah, les Anges] en témoignent.

22. Les bons seront dans [un Jardins] de délice,

23. sur les divans, ils regardent.

24. Tu reconnaîtras sur leurs visages, l'éclat de la félicité.

25. On leur sert à boire un nectar pur, cacheté,

26. laissant un arrière-goût de musc. Que ceux qui la convoitent entrent en compétition [pour l'acquérir]

27. Il est mélangé à la boisson de Tasnîm,

28. source dont les rapprochés boivent.

Les hommes pieux, ceux qui auront vécu dans l'obéissance à Allah, leur sort sera l'Illiyyîn, le plus haut degré du Paradis. Hilâl Ibn Yasaf rapporte qu'Ibn Abbâs demanda, en sa présence, à Kab de lui expliquer les mots : « Sijjîn » et « Illiyyîn ». Il lui répondit : « Sijjîn se trouve au fond de la septième terre, où se trouvent les âmes des mécréants. Tandis que l'Illiyyîn est au septième ciel, où vivent les âmes des croyants. »

Et l'auteur de conclure : le mot Illiyyîn est le superlatif du mot hauteur, car en arabe le terme غُلُوٌّ est un dérivé de cette racine.

Et pour montrer la sublimité de cet endroit, Allah pose la question puis donne la réponse en confirmation :

« Et qui te dira ce qu'est l'Illiyyîn ? » (Al-Mutaffifîn, v. 19).

« C'est un Livre dûment inscrit. » (Al-Mutaffifîn, v. 20)

Il s'agit d'un livre qui comprend les noms des bienheureux du Paradis.

« Les rapprochés [d'Allah] en sont témoins. » (Al-Mutaffifîn, v. 21) c'est-à-dire les anges proches d'Allah et qui en sont témoins.

« Les vertueux seront certes dans la félicité. » (Al-Mutaffifîn, v. 22) comblés de toutes les faveurs qu'Allah leur accorde, étendus sur des lits d'apparat, regardant autour d'eux, ou selon une autre interprétation : ils regarderont leur Seigneur, en se basant sur un hadith rapporté où il est dit : « L'homme qui sera le moins favorisé au Paradis contempera son royaume étendu à une distance de deux mille ans de marche et pourra en

voir les deux extrémités. Quant aux plus favorisés, ils auront l'occasion de voir leur Seigneur deux fois chaque jour. »

« Tu reconnaîtras sur leurs visages l'éclat du bien-être.

» (Al-Mutaffifîn, v. 24) la joie, le bien-être et le bonheur permanent.

« On leur fera boire un nectar scellé. » (Al-Mutaffifîn, v. 25) il s'agit du vin du Paradis, comme cela a été

rapporté. Il est dit dans un hadith : « Tout croyant qui donne à boire à un autre croyant assoiffé, Allah lui donnera à boire, le Jour de la Résurrection, un vin cacheté. Et tout croyant qui donne à manger à un autre croyant affamé, Allah lui donnera à manger des fruits du Paradis. Enfin, tout croyant qui habille un autre croyant nu, Allah le vêtira des vêtements verts du Paradis. »

(Rapporté par Ahmad)

« Dont le cachet sera de musc. » (Al-Mutaffifîn, v. 26)

Ibn `Abbâs a dit : « Allah a donné à ce vin un goût agréable en le mélangeant avec du musc. »

« C'est pour cela que doivent rivaliser ceux qui rivalisent.

» (Al-Mutaffifîn, v. 26) ceux qui aspirent à être les plus

proches, comme Il a dit ailleurs : « C'est pour cela que

doivent agir ceux qui agissent. » (As-Sâffât, v. 61) Ces

boissons sont aussi mélangées à l'eau du Tasnim, qui coule d'une source très élevée. On dit que cette eau est la boisson la plus délicieuse de tout le Paradis :

« Une source dont boiront les rapprochés. » (Al-Mutaffifîn, v. 28)

En d'autres termes, ces proches d'Allah s'abreuveront directement de cette eau, tandis que les gens de la droite en boiront, mais mélangée.

29. Les criminels riaient de ceux qui croyaient,
30. et, passant près d'eux, ils se faisaient des œillades,
31. Et, retournant dans leurs familles, ils retournaient en plaisantant,
32. et les voyant, ils disaient: "Ce sont vraiment ceux-là les égarés".
33. Or, ils n'ont pas été envoyés pour être leurs gardiens.
34. Aujourd'hui, donc, ce sont ceux qui ont cru qui rient des mécréants
35. sur les divans, ils regardent.
36. Est-ce que les mécréants ont eu la récompense de ce qu'ils faisaient?

Allah parle du comportement des coupables vis-à-vis des croyants dans le bas monde : ils se moquaient d'eux, les méprisaient ; en passant devant eux, ils se clignaient de l'œil ; et, une fois parmi les leurs, ces coupables y trouvaient tout ce qu'ils désiraient sans en être reconnaissants envers Allah, et se délectaient de plaisanteries aux dépens des croyants. En les côtoyant, ils s'écriaient : « Comme ils sont égarés, ces gens-là », car ils ne professaient pas leur culte, qui est l'idolâtrie.

« Or ils n'ont pas été envoyés pour être des gardiens sur eux. » (Al-Mutaffifîn, v. 33) C'est-à-dire qu'ils n'ont pas été envoyés pour observer les actes des croyants, les dénombrer et les juger. Pourquoi donc s'en préoccupent-ils ?

Comme Allah a dit ailleurs : « Un groupe de Mes serviteurs disait : "Seigneur, nous croyons ; pardonne-nous donc et fais-nous miséricorde, car Tu es le Meilleur des miséricordieux." Mais vous vous êtes moqués d'eux, au point qu'ils vous ont fait oublier Mon rappel, et vous vous riez d'eux. » (Al-Mu'minûn, v. 109-110)

Ce jour-là, le Jour de la Résurrection, les croyants se moqueront des mécréants, couchés sur des lits d'apparat, et regarderont leur Seigneur ﷻ au sein de la demeure qu'Il leur a préparée.

« Ce jour-là, ceux qui auront cru riront des mécréants. »

(Al-Mutaffifîn, v. 34) « Sur des lits, ils regarderont. »

(Al-Mutaffifîn, v. 35) Les croyants regarderont et constateront : ces mécréants ont-ils été rétribués pour ce qu'ils faisaient sur terre en se moquant des croyants ou non ?

« Les mécréants ont-ils été récompensés pour ce qu'ils faisaient ? » (Al-Mutaffifîn, v. 36)

En vérité, ils ont reçu pleinement le supplice en rétribution de leur comportement.